

Vertou, le 10 septembre 2021

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique
Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et
foncières
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Dossier suivi par : Justine VAILLANT
Mail : jvaillant@syndicatloireaval.fr
Tel. : 09 72 54 19 32
Réf. : 2021-09-0065
Vos réf. : N° GUN-Env 010 000 0263

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au projet d'extension de la Zone d'Activités des Dorices sur la commune de Vallet.

Le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de sa séance en date du 7 septembre 2021 et sa compatibilité avec le SAGE Estuaire de la Loire en vigueur, et a émis un avis **favorable**.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorable	Avis défavorables
13	0	13	0

Les membres du bureau de la CLE tiennent néanmoins à formuler les demandes suivantes :

- **L'article 1 du règlement du SAGE** précise que les zones humides sont protégées dans leur intégrité spatiale et leurs fonctionnalités. Elles doivent par ailleurs faire l'objet d'une gestion permettant de les préserver.
Le bureau de la CLE demande que les zones humides dont la destruction a été évitée dans l'emprise du projet d'extension de la Zone d'Activités soient protégées à court, moyen et long terme.
Les membres du bureau de la CLE souhaitent en effet être assurés que les zones humides dont la destruction a été évitée ne seront pas impactées par tout projet futur d'extension de la zone d'activités ou de jonction entre les secteurs aménagés.
- Le projet amène à une augmentation des surfaces imperméabilisées.
En réponse, le pétitionnaire prévoit la mise en place d'ouvrages de gestion des eaux pluviales. Dans un contexte de changement climatique, il est demandé que l'évolution du régime des pluies soit prise en compte. Aussi, il est proposé que les dispositifs de gestion des eaux pluviales soient dimensionnés pour une pluie trentennale.



Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Claude CAUDAL
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire